

CONTRAT DE LOCATION

LE PROPRIÉTAIRE :

GAEC DU MAS LOU
Adèle Arnaud et Olivier Gil
1907, ROUTE DE PÉZENAS
34600 FAUGÈRES
06.77.81.06.44
lemaslou@gmail.com

LE LOCATAIRE :

.....
.....
.....
.....

Tel :
Email :

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation
de notre gîte, situé au 1907, Route de Pézenas – 34600 Faugères,

Date d'arrivée (à partir de 16h) :

Date de départ (maximum à 11h) :

COÛT DE LA LOCATION :

	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	COUT TOTAL
NUITÉES			
NOMBRE d'adultes			
NOMBRE d'enfants < 18 ans			
FRAIS DE MÉNAGE			150€
OPTION Draps et serviettes (séjour inférieur à 4 nuits / lit double)	20€		
TAXE DE SÉJOUR / PERSONNE / NUIT			
COÛT TOTAL DE LA LOCATION :			
ACOMPTE de 25 % à verser à la réservation			
SOLDE DU MONTANT par virement au moins 15 jours avant la date d'arrivée			

Banque : Crédit Agricole du Languedoc

IBAN : FR76 1350 6100 0085 1268 2660 093 – BIC ou SWIFT : AGRIFRPP835

Ce tarif comprend la location du gîte en gestion libre, le chauffage, l'eau, l'électricité ainsi que le ménage de fin de séjour.

Vous pourrez profiter de la piscine extérieure et privée à votre convenance.

Une caution d'un montant de **700€** réceptionné **au plus tard le jour de votre arrivée** vous sera demandée ainsi qu'un **contrat d'assurance villégiature**.

GARANTIE LOCATIVE : le virement du solde du montant de la réservation constitue la garantie locative du bien.

COVID 19 : l'acompte ou la location vous seront remboursés si des dispositions réglementaires mises en place par l'état liées à la lutte contre le covid 19 sont mises en place.

La réservation prendra effet après signature de ce contrat, des conditions générales de ventes et virement de l'acompte de 25 %.

Je soussigné(e)....., déclare être d'accord sur les termes du contrat et avoir pris connaissance des conditions générales de location figurant en annexe.

Fait à

Fait à Faugères,

Le.....

Le 27/01/2026

Signature du locataire
Précédé de la mention « lu et approuvé »

Signature du propriétaire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Article 1 : Le présent contrat est réservé à l'usage exclusif de la location de maison de vacances. En aucun cas le propriétaire ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ce contrat par des tiers, ou à des fins autres que touristique.

Article 2 : Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit d'un maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le montant de l'acompte, un exemplaire du contrat et un exemplaire des conditions générales de location signés.

Article 4 : Règlement du solde

Le locataire devra verser le solde de la location restant due au maximum 15 jours avant la remise des clés. Le virement de ce solde constitue la garantie locative du bien. Le locataire n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Le bien sera à nouveau proposé à la location et aucun remboursement ne sera effectué.

Cas des inscription tardive : en cas d'inscription moins de 15 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement est due à la réservation.

Article 5 : Arrivée et départ

Le locataire doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat, à savoir entre 17h et 20h. **Il libérera la maison le jour précisé au plus tard à 11h.**

Article 6 : Annulation du fait du locataire

Annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : il sera retenu 10 % du montant du séjour.

Annulation entre le 30^e et 15^e jours avant le début du séjour : il sera retenu 50 % du montant du séjour

Toute annulation 15 jours avant le début du séjour ne sera pas remboursée.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24h qui suivent la date d'arrivée, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de la maison. L'acompte et le solde sont obligatoirement dûs.

Article 7 : Annulation du fait du propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire la totalité des sommes encaissées.

Article 8 : Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat type villégiature pour ces différents risques et d'envoyer un exemplaire au plus tard le jour avant le début du séjour. .

Article 9 : Dépôt de garantie ou caution

Au plus tard le jour d'arrivée du locataire, **une caution d'un montant de 700€** est demandée par le propriétaire. Ce dépôt de garantie sera renvoyé dans un délais n'excédant pas deux semaines, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées et signalées aux locataires.

Article 10 : Etat et utilisation des lieux

Le locataire est tenue de jouir du bien en bon père de famille et devra assurer le caractère paisible de la location. Les bruits excessifs, notamment entre 22h et 7h du matin, sont interdits. Les animaux sont interdits. **Le jour de départ, la vaisselle doit être réalisée, le linge de lit défait et posé au sol dans les chambres.** Bien que des frais de ménages soient additionnés au prix des nuités, la maison doit être rendue dans un état convenable. Toute réclamation relative à l'état des lieux doit être soumis au propriétaire dans les 24h à compter de l'entrée dans les lieux. Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 12 personnes.

Article 11 : Piscine

Pendant la durée du séjour, il est de la responsabilité du locataire d'assurer la sécurité en lien avec l'usage de la piscine. Le locataire a la responsabilité de tous risques liés aux manques de vigilance vis à vis des activités de baignade et de surveillance de la piscine, risques dont le propriétaire est totalement désengagé. Le volet roulant de la piscine doit systématiquement être refermé après usage de la piscine.

Je soussigné(e),, déclare être d'accord sur les termes des conditions générales de location

Fait à, le.....

Signature du locataire